

Classification des animaux en groupes emboîtés

Le document est constitué de quatre cadres rectangulaires, emboîtés l'un dans l'autre. Le premier, le plus grand est consacré aux animaux possédant une bouche. A l'intérieur, le deuxième cadre se rapporte aux animaux ayant une bouche et un squelette interne. Le troisième cadre, emboîté dans le deuxième, concerne les animaux ayant bouche, squelette interne et quatre membres. Le dernier, à l'intérieur des trois autres, inclut les animaux ayant poils, mamelles, quatre membres, squelette interne et bouche.

Classification des animaux en groupes emboîtés

Bouche

Squelette interne

4 membres

Poils,
mamelles

Classification des animaux en groupes emboîtés (légende)



animaux possédant une bouche (voir le dessin de l'escargot)



animaux possédant une bouche et un squelette interne (voir le dessin du crocodile)



animaux possédant une bouche, un squelette et 4 membres (voir le dessin de la grenouille)



animaux possédant une bouche, un squelette, 4 membres, des poils (voir le dessin de la vache)